

TEN | La Région Normandie et le TEN renouvellent officiellement leur partenariat pour 4 ans

En faveur de la transition énergétique, l'accord partenarial entre le Territoire d'Energie Normandie (TEN) et la Région Normandie a été renouvelé le 16 décembre dernier à Caen.

En présence d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie, les cinq syndicats se sont donnés rendez-vous pour acter les axes de leur coopération future. Ce nouvel engagement pour la période 2022-2026 formalise la volonté de la Région et du TEN de s'unir face à des thématiques et des enjeux primordiaux pour le territoire normand.

Le Président de la Région Normandie a estimé que le premier partenariat (2019-2021) avait « réellement fait progresser le développement des EnR, la mobilité durable ainsi que les stratégies territoriales de transition énergétique ». Ce deuxième accord de partenariat devrait donc permettre de pérenniser et renforcer les travaux entrepris.

La convention s'articule autour de quatre axes :

- **Animer, informer et accompagner les territoires dans leur transition énergétique**, à travers notamment la mobilisation des élus locaux sur les sujets de la transition énergétique et les orientations de la Région, le développement du conseil et de l'expertise aux collectivités en matière d'énergie renouvelable et de sobriété et d'efficacité énergétique du patrimoine public
- **Développer des actions de sobriété et d'efficacité énergétique :**
 - Soutien aux démarches territoriales et stratégiques menées par les intercommunalités en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine public (financement des audits groupés, des schémas directeurs immobiliers),
 - Favoriser la rénovation énergétique du patrimoine public en accompagnant notamment les communes dans la mise en œuvre des objectifs du dispositif Eco-Energie Tertiaire (identification des bâtiments à rénover, remontée des données sur la plateforme OPERAT, accompagnement à l'élaboration de plans d'actions) ou en impulsant des programmes de rénovation auprès des collectivités.
- **Encourager la production d'énergies renouvelables**, grâce notamment au développement des services d'ingénierie, de conseil et d'expertise à destination des collectivités, le soutien à la mise en œuvre des projets (identification des gisements mobilisables, financement, portage de la maîtrise d'ouvrage, exploitation, etc...)
- **Développer des mobilités bas-carbone en Normandie :**
 - Evaluer le déploiement du réseau d'IRVE en Normandie
 - Encourager l'approche multi-énergies des stations de recharge bas-carbone et développer les flottes d'utilisateurs de ces stations
 - Travailler au développement simultané et coordonné des infrastructures de recharge bas-carbone en adéquation avec des quotas de cars GNV/bioGNV ou hydrogène dans les appels d'offres de transport scolaire et interurbain initiés par la Région, soutenir le développement de ces infrastructures
 - Soutenir l'acquisition et l'installation de stations de recharge hydrogène, bioGNV, multi-énergies.

Publié le 20 janvier 2022